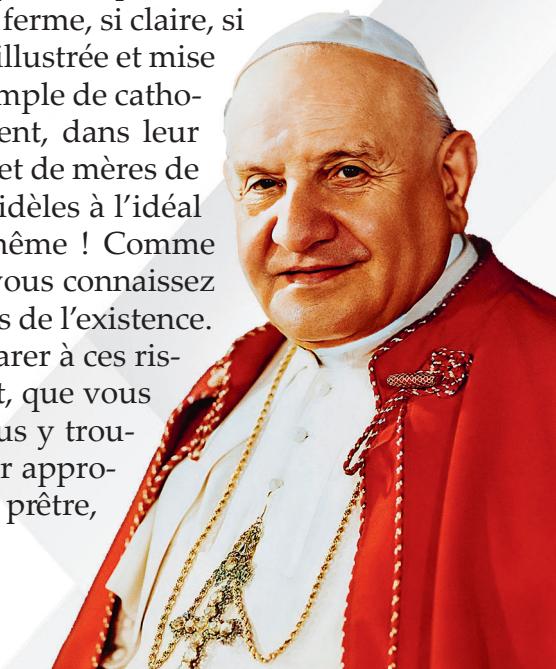


1

PAPE JEAN XXIII

Discours aux participants au pèlerinage à Rome - 3 mai 1959.

Quelle joie pour Nous d'accueillir aujourd'hui vos mille foyers chrétiens, qui représentent à Nos yeux tous ceux des Équipes Notre-Dame, et combien d'autres encore qui aspirent de nos jours à une vie spirituelle profonde ! Après quelque vingt années d'existence, votre Mouvement atteint désormais en plusieurs pays un nombre imposant de foyers, dont les membres sont fermement décidés à être fidèles, avec l'aide de Dieu, aux grâces du sacrement de mariage, à leurs responsabilités d'éducateurs et à leurs tâches apostoliques dans l'Église et la Cité. Votre venue, chers pèlerins, Nous apporte joie et réconfort. Dans le monde contemporain, en effet, le mariage et la famille sont hélas trop souvent attaqués de multiples façons. Des principes fondamentaux de la morale naturelle y sont impunément niés ou méprisés, et combien de foyers chrétiens, peu à peu pénétrés par une ambiance de naturalisme ou d'immoralité latente, en viennent à perdre de vue la grandeur surnaturelle de leur vocation. Comme il est alors important qu'en ce domaine la doctrine catholique, si ferme, si claire, si riche, soit en quelque sorte illustrée et mise à la portée de tous par l'exemple de catholiques fervents qui s'efforcent, dans leur conduite d'époux, de pères et de mères de famille, d'être pleinement fidèles à l'idéal tracé par le Seigneur lui-même ! Comme tous les foyers sans doute vous connaissez les tentations et les épreuves de l'existence. Et c'est précisément pour parer à ces risques et soutenir votre effort, que vous constituez vos équipes. Vous y trouvez une aide précieuse pour approfondir, avec le conseil d'un prêtre,





les exigences de la vie spirituelle et pour résoudre, à la lumière de la foi, les problèmes que les différents âges de la vie posent aux époux et aux parents. Vous y trouvez aussi le réconfort de l'amitié fraternelle et, le cas échéant, la sécurité de l'entraide matérielle : portant ainsi les fardeaux les uns des autres, vous accomplissez généreusement la loi du Christ.

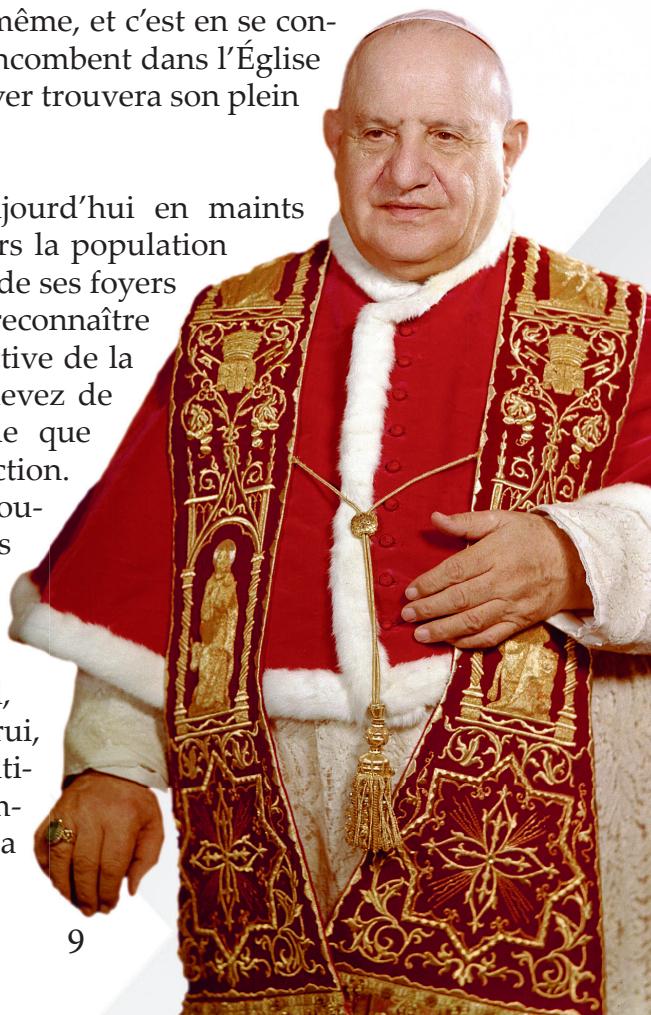
Poursuivez avec confiance et humilité votre effort pour tendre à la perfection chrétienne dans le cadre de votre vie conjugale et familiale. S'il est vrai que l'état de virginité est, de sa nature, supérieur à l'état de mariage, cette affirmation ne s'oppose en rien, vous le savez, à l'invitation adressée à tous les fidèles d'être « parfaits comme le Père céleste est parfait » (Mt 5, 48). L'honneur même, qui est rendu par l'Église à la virginité chrétienne, est précieux aux époux, car la chasteté parfaite des âmes consacrées est un constant rappel de l'idéal d'amour de Dieu qui doit, dans le mariage aussi, animer et soutenir la pratique de la chasteté propre à cet état. Quelle richesse et quelle espérance pour l'Église que la multiplication de foyers chrétiens, dont les époux veulent — selon les termes de votre charte de vie — que leur amour mutuel, sanctifié par la grâce, purifié par le sacrifice, soit une louange à Dieu, un témoignage rendu devant les hommes à la sainteté du mariage et une réparation des péchés qui se commettent contre elle ! Depuis longtemps, chers fils et chères filles, cette résolution est la vôtre. Vous désirez faire de cette société unique et privilégiée qu'est la famille une véritable cellule d'Église, où Dieu soit honoré, notamment par la prière en commun, où sa sainte loi soit observée, quoi qu'il puisse en coûter parfois, où s'épanouissent harmonieusement dans la charité ces fruits si précieux du cœur humain, que sont l'amour conjugal, l'amour paternel et maternel, l'amour filial et l'amour fraternel.

Dans la pensée de l'Église, un foyer vraiment chrétien est le milieu nourricier où la foi des enfants grandit et s'épanouit, et où ils apprennent à devenir non seulement des hommes mais des fils de Dieu. Ces enfants, chers pères et mères de famille ici assemblés, vous avez voulu, à l'occasion de ce pèlerinage, Nous exprimer votre résolution de les offrir généreusement à Dieu, s'il les appelait



un jour à son service. Dans un respect absolu de la vocation personnelle de chacun d'eux, vous attesterz que ce serait pour vous un honneur et un bonheur de donner à l'Église les prêtres, les religieux, les religieuses, dont elle a tant besoin aujourd'hui pour répondre à l'appel des âmes. Votre geste nous touche profondément et Nous vous remercions de grand cœur, souhaitant que votre attitude de foi soit un exemple pour de nombreux parents chrétiens. Autant en effet serait périlleuse toute pression abusive à cet égard, autant en revanche est précieuse, et parfois irremplaçable, la délicatesse vigilante avec laquelle un père et une mère collaborent en quelque sorte avec Dieu et l'Église pour favoriser, dans l'âme de l'enfant, l'élosion et la croissance de cette fleur fragile de la vocation. Votre mission d'époux et de parents chrétiens déborde le cadre restreint de la famille. Protéger l'intimité du foyer n'est pas le refermer stérilement sur lui-même. La charité se parfait dans le don de soi-même, et c'est en se consacrant aux tâches qui lui incombent dans l'Église et dans la Cité que votre foyer trouvera son plein épanouissement chrétien.

Autrefois, et encore aujourd'hui en maints pays, on comptait volontiers la population d'un village par le nombre de ses foyers ou de ses « feux » ; c'était reconnaître dans la famille la cellule active de la société civile. Vous vous devez de montrer par votre attitude que telle est bien votre conviction. Mais surtout, que votre Mouvement aide de plus en plus ses membres à découvrir et à assumer leurs responsabilités apostoliques. En étant accueillant, fraternel, ouvert aux besoins d'autrui, un foyer fait déjà un authentique apostolat par son exemple et le rayonnement de sa





charité. Mais Nous aimons savoir qu'en outre les membres des Équipes Notre-Dame, animés d'un esprit missionnaire, participent nombreux à la vie de l'Action Catholique et aux Œuvres diverses approuvées par la hiérarchie. De grand cœur Nous encourageons cette orientation du Mouvement, sans laquelle celui-ci n'atteindrait pas pleinement la fin qu'il se propose : la formation de vrais foyers chrétiens. En terminant, chers fils et chères filles, il Nous plait de relever le fait que vous vous êtes placés sous le patronage de Notre Dame. C'est par elle que vous voulez aller à Dieu. Qu'elle garde tous vos foyers dans la pureté et dans la charité ! Qu'elle les porte à l'imitation de la divine Famille de Nazareth, que Notre Prédécesseur Léon XIII présentait aux familles chrétiennes comme le modèle parfait et achevé de toutes les vertus domestiques ! À vous tous, chers Pèlerins des Équipes Notre-Dame, à tous les membres de votre Mouvement, à vos aumôniers et en premier lieu à celui qui fut le promoteur et demeure l'infatigable animateur de ce Mouvement de formation spirituelle des foyers, Nous accordons de grand cœur, en gage des grâces divines les plus abondantes, Notre très paternelle Bénédiction apostolique.

J. Paul II. XXVII